

Les

« **témoins** »

d'une sottise



Dessin du feuillet *La haine ardente du Québec*,

publié par les

TÉMOINS DE JÉHOVAH

L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liège.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
34. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laéal.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*
R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche ts Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.*
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.*
Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *La Sainteté Pie XI.*
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance — I.* S. G. Mgr Courchesne

Les « témoins » d'une sottise

par René BERGERON

Jalouse de l'éternelle jeunesse de la vérité, sa vieille ennemie, l'erreur, travaille constamment et éperdument à se donner une apparence d'adolescente.

Mais il est toujours facile de découvrir

l'éclat emprunté

Dont elle a soin de peindre et d'orner son visage
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Au fond, elle n'est qu'une effrontée qui fouille dans les garde-robes de la redite avec l'espérance d'y trouver un habit neuf.

Et s'il est vrai que l'erreur participe à l'immortalité des démons et à la vie dure des passions ou de la bêtise, il reste qu'elle ne partagera jamais les prérogatives de la vérité, dont l'une est de ne pas vieillir et l'autre d'être toujours victorieuse.

Cette dernière certitude ne nous dispense pourtant pas de riposter à l'erreur, chaque fois qu'elle risque une nouvelle attaque. Car, si le diable ne désarme jamais malgré sa certitude de la défaite finale, les soldats de la vérité auraient mauvaise grâce à abandonner un combat dont l'issue ne peut être que glorieuse.

Tant pis pour l'enfer si chacun de ses assauts est, pour le ciel, une nouvelle occasion de triomphe!

Même quand ils se réclament hypocritement de Jéhovah, les témoins de Lucifer déposent malgré eux contre leur chef infernal et ils portent leur réfutation dans leur visage même.

Un petit coup d'œil sur l'histoire et l'enseignement des Témoins de Jéhovah vous montrera:

1° que Lucifer se fait vieux et commence à manquer d'imagination;

2° que la bêtise humaine ne s'est guère subtilisée, malgré son âge.

Ah! si la publicité n'était pas capable de tout, justement parce que « le nombre des sots est infini », ça ne vaudrait pas la peine de réfuter cette nouvelle folie moderne.

Elle mériterait même que, pour une fois, nous donnions raison à Voltaire, ce « singe de génie », qui nous prie tout simplement de ne pas répondre en forme aux impertinences: « Ce serait, dit-il, prier Hercule de s'amuser à tuer un scorpion à coups de massue. » Mais vu que la propagande des Témoins atteint en intensité celle de l'impalpable savon, il faut bien, sinon leur frotter un peu les oreilles, du moins démasquer la malhonnêteté de leur petit commerce. Car s'il est vrai que « le silence est la plus grande persécution », il n'est jamais une réfutation. Or, il ne s'agit pas de persécuter les Témoins de Jéhovah, mais de faire connaître leurs fumisteries.

Croirez-vous que ces gens-là ont à Brooklyn (É.-U.) un centre international de diffusion gigantesque? Quelques chiffres suffiront à vous le démontrer. De leurs deux imposants édifices, un de sept étages et l'autre de huit, ils dirigent une imprimerie, une fabrique de phonographes et un poste de radio, le WBBR.

The Watch Tower, leur journal officiel bimensuel, est tiré à 4,500,000 exemplaires par année.

Ils ont vendu à leurs adeptes, au cours de la seule année 1939, 10,000 phonographes et 30,000 disques.

De 1920 à 1940, ils ont distribué 310,000,000 de livres et brochures dont quatre-vingt-quatorze titres — tous insignifiants et très mal écrits — sont l'œuvre de leur ex-chef Rutherford. Une de ses dernières publications a connu le record de vente de 4,000,000 d'exemplaires au cours d'un seul mois.

Aux États-Unis seulement, la Corporation compte 44,000 militants qui ont à leur disposition 1,000 camions pour aller porter à tous les centres américains les bruyantes émissions de leurs faux prophètes. Leur dernière brochure: *La haine ardente du Québec...*, est tombée sur le Canada comme un orage de grêle: 1,500,000 exemplaires.

Comment voulez-vous qu'une telle débauche d'organisation ne produise pas d'effet auprès des badaux: car pour ceux-ci, la roue qui crie le plus est celle qui mérite le plus d'attention.

Pourtant, il nous paraît évident que le sectarisme des Témoins de Jéhovah n'a d'autre point d'appui qu'un principe de commerce en gros. On ne peut pas dire, en effet, qu'il provient d'une erreur théologique ou d'une hérésie, puisqu'il décrète que sa mission consiste en partie à faire connaître « les fraudes, les erreurs, les enseignements et les pratiques des religions établies, aussi bien de la religion catholique que des religions protestantes ».

Il n'est pas davantage un néo-christianisme, puisqu'il répand le mépris des enseignements évangéliques et qu'il nie jusqu'à l'immortalité de l'âme humaine. Car si Rutherford a voulu justifier sa grossière exploitation par un choix très réduit de textes bibliques — encore qu'il lui ait fallu en massacrer non seulement le sens, mais la lettre même —, et en brandissant l'Apocalypse comme une baïonnette, alors qu'il ne s'y comprend pas plus qu'un chien dans un jeu de quilles, il n'a jamais prétendu fonder une religion: il n'était que le précurseur du second avènement du Christ, ou, si vous voulez, le deuxième témoin de l'introduction à la fin du monde commencée en 1874. Il s'est dit le septième ange de Dieu, envoyé sur la terre pour continuer l'œuvre de saint Paul, de saint Jean et des hérétiques Arius, Valdo, Wiclef et Luther. Nous verrons par la suite que Pascal a eu raison d'écrire: « Qui veut faire l'ange fait la bête. »

Disons tout de suite que le premier témoin du deuxième avènement du Christ fut Charles T. Russell, en 1876, par conséquent deux ans après la fin du monde... Pour un garçon de vingt-quatre ans, c'était un tour de force peu banal... A quarante-cinq ans, il subit un procès pour infidélité conjugale et fut condamné. Un peu plus tard, il fut pris à vendre du « blé miraculeux » à \$60 le boisseau et fut encore condamné. Ce prophète mourut en 1916 et son manteau tomba sur les épaules d'un autre repris de justice, l'ineffable Rutherford, mort en

1942 (malgré son immortalité), et remplacé à la gérance par Nathan Knorr.

Or, c'est Rutherford qui a dit : « Nous n'avons pas de credo défini. » Il faut croire à mesure que cet écervelé définit la vérité. « Il n'y a pas d'autre Dieu que Jéhovah, écrit-il en toute humilité, et Rutherford est son prophète. » Aussi s'est-il affublé de l'infailibilité qu'il conteste à l'Église pour l'interprétation des saintes Écritures. Bien plus, il prétendit que ses avancées étaient d'inspiration divine au même titre que les auteurs de la Bible; de sorte que le suivre était le seul moyen de ne pas se tromper, et que ne pas le suivre était l'erreur fondamentale et le signe certain de l'éternelle réprobation.

Si le Rutherfordisme n'est pas une nouvelle religion chrétienne, il n'est pas non plus un mouvement politique; il rejette au contraire l'idée de tout gouvernement civil, et il la dénonce comme une invention de Satan, propre seulement à empêcher Jéhovah d'exercer son autorité, la seule légitime. D'où il conclut que le seul fait d'obéir à une loi humaine constitue une insulte et une désobéissance à Dieu.

« Les sauvages gouvernements de la terre sont l'organisme de Satan », écrit le petit juge de toutes les questions divines et humaines, dans le premier volume de *Light*. Dans le deuxième volume du même ouvrage, il compare l'empire anglo-américain à « la bête à deux cornes ». Or, il n'apparaît pas dans les élucubrations de Rutherford qu'il ait voulu substituer une autre direction politique aux peuples de la terre.

Enfin, le Rutherfordisme n'est pas une doctrine sociale, mais une semaille de sentiments haineux pour tout ce qui est temporel. Ce qui ne l'empêche pourtant pas d'offrir aux ignorants, aux miséreux et surtout aux imbéciles, une foi spirituelle en un ciel terrestre et éternel.

En bousculant toute autorité religieuse et civile, la foi en Rutherford est forcément antisociale, comme antipolitique, antireligieuse, antichrétienne, antimorale, antidisCIPLINAIRE, antidogmatique et antihumaine. C'est l'antiphilosophie totale.

Chose curieuse, c'est que cette Corporation industrielle repose sur la plus naïve des croyances à la plus ridicule des affirmations.

Car, encore une fois, le dogme fondamental des Témoins, c'est le fait accompli du second avènement du Christ en 1874, et de « la fin du monde » des Gentils en 1914. Si encore le fanatisme de ces illuminés avait été affecté par l'irréalisation du cataclysme attendu! Mais non; la fin du monde a été remise à 1916, puis à 1918, 1924, 1928 et encore, sans que les adeptes se soient découragés. Ils se contentent d'accepter la stupide explication du chef qui attribue ce retard à la dure bataille que Satan soutient au ciel contre Dieu.

Et comme le combat doit être à la veille de se terminer, le successeur de Rutherford presse les Gentils de rejoindre les rangs des élus, à qui une bienheureuse éternité de bonheur matériel est promise: « Parmi les vivants actuels, des millions ne mourront pas », écrivait le prophète mort.

Je vous fais grâce de sa conception matérialiste et infantine du ciel attendu des Témoins. Qu'il vous suffise de savoir que toute cette fantaisie est absurde et insolente, qu'elle est un défi cynique au bon sens même, et une caricature blasphématoire des divins Testaments.

C'est pourquoi nous applaudissons à tour de bras la campagne légale que la province de Québec a entreprise contre ces colporteurs de grossièretés.

Qu'ils n'invoquent pas la liberté de culte, car ils n'en ont pas d'autre que celui du tapage. C'est si vrai qu'ils s'arrangent pour être molestés même par les pays qui les ont légalisés. On dirait qu'une de leurs premières préoccupations est d'en venir aux prises avec les tribunaux. Ainsi ont-ils réussi, en 1942, à mobiliser sur eux l'attention judiciaire des États-Unis, où ils eurent 2,000 procès, et de l'Angleterre (hôte du congrès mondial des Sans-Dieu en 1940), où 519 Témoins firent 72,270 jours de prison. Depuis deux ans, ils ont obtenu, seulement à Montréal, huit cents procès. Quelques-uns y prennent un tel goût sadique qu'ils comparaissent en cour jusqu'à cinquante

fois. Tout ça pour attirer l'attention et activer la vente. C'est à se demander si vraiment ils méritent d'être jugés autrement que par le fouet..., seul argument qui ferait loi contre leurs passions et leur orgueil, à moins qu'on ne croie débonnairement qu'il vaut mieux les envoyer dans une maison de santé, vu qu'ils sont sots à vingt-quatre carats.

D'ici j'entends sortir du cénacle de la « Société des libertés civiques » un tollé philanthropique et apitoyé.

Mais rien ne saurait plus nous surprendre, nous qui avons entendu les communistes parler de liberté et de démocratie, condamner le totalitarisme; nous qui les avons vus partir en guerre pour la libération des peuples opprimés. C'est à faire pouffer de rire un cadavre en décomposition.

La liberté devient un mot qui sonne creux quand on le vide de son sens: car les mots ne sont pas des sacs qui prennent la forme de ce qu'on met dedans. Aucune théorie, aucune puissance et aucune volonté ne peuvent changer la nature de la liberté. C'est pourquoi ne posent des actes libres que ceux qui exercent, conformément à son vrai concept, le redoutable pouvoir de dire non aux propositions nuisibles et oui aux propositions utiles. Ceux qui abusent de leur vouloir commettent des actes licencieux. La liberté suppose donc une connaissance suffisante des biens humains et surtout de l'échelle de leur valeur. Car si elle se définit « le pouvoir de choisir, d'agir ou de ne pas agir », la liberté n'appartient qu'aux êtres intelligents et suffisamment renseignés. Le loup qui mange un enfant n'est pas coupable de crime: il n'obéit qu'à la loi de la faim. L'enfant de deux ans qui se bourre de pilules parce qu'il les confond avec les bonbons ne pose pas un acte libre et ne se suicide pas au sens moral, même s'il succombe à sa gourmandise. D'autre part, l'adulte qui boit délibérément une potion amère, parce qu'il sait qu'elle lui sera salutaire, fait un geste intelligent, conforme à la nature, un geste libre. Et sa puissance de liberté sera d'autant plus grande qu'il sera capable de grandes contraintes pour atteindre un bien supérieur.

Plus on exerce à bon escient son vouloir, plus on élève et renforcit sa liberté. Alors, la liberté n'est pas seulement un principe, mais un effet qui met d'accord la volonté, l'intelligence et la connaissance. « La vérité vous rendra libres », a dit Notre-Seigneur.

Un gouvernement qui nous dit la vérité sur l'état d'une route et qui affiche des indications comme celles-ci: « Danger. Huit milles à l'heure », « Prenez garde, le pont est étroit », « Passage à niveau, arrêtez », n'attaque pas la liberté des automobilistes, mais la favorise. On ne pourrait pas même accuser l'officier de circulation d'être un obstacle à la liberté de la route, sous prétexte qu'il arrête les voyageurs, qu'il vérifie leurs permis, qu'il exige un examen des phares et des freins, et même qu'il fait rater la course d'un conducteur en état d'ivresse. Au contraire, cet officier s'avère protecteur de la liberté publique. Car votre liberté d'aller à Québec repose sur la suppression des obstacles, de sorte que l'ébriété de quelqu'un, en plus d'être nuisible à votre doit d'atteindre votre objectif en toute sécurité, l'est principalement à la victime de l'alcool. Et puisque nous disons victime, c'est donc dire que l'ivrogne a déjà perdu des droits, en particulier le droit à l'exercice de la liberté.

Bien que la Franc-Maçonnerie ait déformé et perverti le sens du mot liberté jusqu'à soutenir le droit à l'erreur et au mal, elle n'a jamais condamné la gendarmerie ni la magistrature. Pourtant, s'il y a des gens embarrassants pour les malfaiteurs, ce sont bien les policiers et les juges. Et si le monde civilisé considère ces gens-là comme des instruments de sauvegarde sociale, c'est dire que le droit au mal n'existe pas.

Or, le droit à l'erreur n'existe pas non plus. Fait pour la vérité, l'homme n'a droit qu'à la vérité. Et c'est parce que la vérité est son bien, et par conséquent son droit, que mon devoir est de lui faciliter les moyens d'y arriver, même s'il se révolte contre mon intervention.

Je vous donne un exemple pour bien illustrer cet exposé de la liberté, cette grande inconnue:

Supposons qu'en vous promenant sur un rivage vous aperceviez un poisson vivant qu'un pêcheur distrait y a oublié. Parce qu'il se roule dans le sable, sous le beau soleil, près de la boîte aux vers, vous savez fort bien qu'il n'est pas dans son élément ou qu'il ne jouit pas de son bien propre, l'eau. Croyez-vous que si vous voulez lui rendre le service de le remettre à l'eau, il va collaborer ? Au contraire, il va se débattre au point de vous rendre la tâche difficile, et d'autant plus difficile que vous tenez à ne lui pas faire de mal. C'est malgré lui que vous allez le remettre en liberté. Il a beau n'y rien comprendre, il reste que vous êtes son sauveur et que votre violence même a été l'agent de son bien.

De même, lorsque l'État poursuit les Témoins de Jéhovah, loin d'enfreindre leur liberté, il travaille à les libérer de l'esclavage de la Tour de Garde. Et, à plus forte raison, il protège les citoyens contre des empoisonneurs.

Aussi trouvons-nous curieux qu'il se trouve des journaux et des sociétés de soi-disant « libertés civiques » pour défendre les Témoins de Jéhovah, alors que ces mêmes organes prendraient certainement une autre attitude s'il s'agissait de criminels qui iraient de porte en porte déposer de l'arsenic dans nos bouteilles de lait. Pourquoi cette différence de position envers les poisons chimiques et les poisons intellectuels, moraux et sociaux ? Serait-ce que ceux-là ne partagent pas l'avis du Christ dont la mise en garde est surtout contre « ceux qui tuent l'âme » ? Ou se méprennent-ils tout simplement sur la nature de la liberté et du droit ? Pourquoi ne protestent-ils pas contre la tyrannie des parents qui font vacciner leurs enfants contre les maladies contagieuses ? Que nous répondraient-ils si nous disions qu'il n'est pas démocratique d'inoculer les enfants sans leur permission ? que la prévention organisée des accidents est contraire à la liberté ? que, vu la liberté d'opinion, le professeur peut enseigner que $5 \text{ plus } 5 = 0$ et $5 \text{ moins } 5 = 10$?

Ils nous feraient tout bonnement l'honneur d'une déclaration solennelle dans laquelle ils nous traiteraient d'imbéciles.

Or, voici comment Léon XIII, dans l'encyclique *Immortale Dei*, répond aux champions de toutes les libertés :

Les maux dont on ne peut se dissimuler ni le nombre ni la gravité, sont nés, en grande partie, de ces libertés tant vantées, et où l'on avait cru voir renfermés des germes de salut et de gloire. Cette espérance a été déçue par les faits. Au lieu de fruits doux et salutaires, sont venus des fruits amers et empoisonnés. Si l'on cherche le remède, qu'on le cherche dans le rappel des saines doctrines desquelles seules on peut attendre avec confiance la conservation de l'ordre et, par là même, la garantie de la vraie liberté...

« Il n'est aucunement permis de demander, de défendre ou d'accorder sans discernement la liberté de la pensée, de la presse, de l'enseignement, des religions, comme autant de droits que la nature a conférés. Autrement, on aurait le droit de se soustraire à la souveraineté de Dieu, et nulle loi ne pourrait modérer la liberté humaine. — Il suit pareillement que ces diverses sortes de libertés peuvent, pour de justes causes, être tolérées, pourvu qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer jusqu'à la licence et au désordre. — Car une liberté ne doit être réputée légitime qu'en tant qu'elle accroît notre faculté pour le bien; hors de là, jamais. »

Maintenant que je vous ai présenté les faux Témoins de Jéhovah et fait connaître la fausse conception de la liberté dont ils se voudraient couvrir, il me reste, pour être pratique, à vous présenter les Témoins du Christ-Dieu et la doctrine qui réfute le verbiage des Jéhovistes. Car s'il y a des aveugles-nés, il reste que la situation normale, c'est de voir clair.

Souverain Maître de tous les hommes, Dieu seul peut signifier à ses créatures la façon dont il veut être servi. C'est pourquoi il a révélé sa loi par l'intermédiaire des écrivains sacrés.

Pendant des millénaires, les prophètes nous ont annoncé et décrit le Rédempteur promis à nos premiers parents. Nous avons reconnu le Sauveur à la réalisation littérale

des prophéties. Lui-même s'est présenté comme étant le Fils de Dieu et deuxième personne de la Trinité. Il l'a prouvé par ses nombreux miracles et ses propres prophéties.

Pendant trois ans de sa vie mortelle, il a enseigné en Dieu; et avec la même autorité, il a commandé en Dieu aux choses, aux éléments, aux hommes, aux démons et même aux cadavres.

Il nous a parlé en particulier de son Royaume et de son Église, répondant d'avance à ceux qui se réclament de lui sans appartenir à cette Église, sans être sujets d'un même Royaume, et sans croire en la nécessité d'un « seul pasteur et d'un seul troupeau ».

Le Christ, qui s'est montré si tendre et si accommodant pour les hommes, fut, lorsqu'il s'agissait de doctrine, d'une rigueur à toute épreuve. Il n'est pas venu révéler des demi-vérités ou des dogmes subjectifs. Tant pis pour ceux qui s'en scandaliseront! Qu'ils s'en aillent, s'ils ne veulent pas prendre sa parole! Pas de souplesse diplomatique, pas de concessions possibles!

Lorsque Jésus-Christ fit son sermon sur l'Eucharistie, saint Jean nous rapporte que plusieurs personnes, trouvant sa parole trop dure, se levèrent et s'en allèrent. Et il n'y a pas de doute que s'il y avait eu des Canadiens dans l'auditoire, le reporter inspiré aurait dit que ces protestants s'en allèrent en blasphémant... Or, que fit le divin prédicateur? Au lieu de retenir les premiers hérétiques par des promesses et des compromis, il les laissa s'excommunier de son groupe, surtout préoccupé de savoir s'il lui resterait des disciples fidèles: « Et vous, dit-il à ses apôtres, allez-vous aussi vous en aller? » Nous voyons par là que Notre-Seigneur a préféré perdre de nombreuses brebis plutôt que de consentir à la moindre division doctrinale.

C'est avec la même intransigeance que son Église devra conserver le dépôt sacré de l'Évangile: « Enseignez toutes les nations, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé »; « Celui qui n'écoute pas l'Église, qu'il soit considéré comme un païen et un publicain »;

car « tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie ».

Il appert de là que le Christ a nommé ses apôtres exécuteurs testamentaires de ses volontés. Et pour que la chicane ne prit pas tout de suite après la mort des Douze, le fondateur d'une seule religion et d'une seule Église a assuré la perpétuité de l'autorité vivante des apôtres: « Et voici, dit-il, que je suis avec vous tous les jours et jusqu'à la consommation des siècles. »

Plus que cela, le Christ a prévenu toute anarchie au sein même du collège apostolique, en décidant qu'un des douze exercerait après lui l'autorité suprême. Celui-là, il le prépare indiscutablement à sa redoutable mission, dès sa première rencontre avec lui: aussitôt, en effet, qu'André eut présenté son frère à Jésus, le Maître lui dit: « Tu es Simon, fils de Jonas; tu seras appelé Céphas, c'est-à-dire Pierre. »

Pourquoi d'abord ce changement de nom, et pourquoi Simon portera-t-il désormais le nom symbolique dont la Bible désigne la personne même du Messie, comparé à la « pierre angulaire »? C'est qu'il veut faire de Pierre son *alter ego*. En attendant qu'il lui donne les clés de son Royaume, il entoure son élu d'attentions particulières: il monte dans sa barque pour prêcher; il choisit sa barque pour la pêche miraculeuse; c'est à lui qu'il dit: « Désormais, tu seras pêcheur d'hommes », quoiqu'il y eût avec lui Jacques et Jean; c'est à lui qu'il ordonne de marcher sur les eaux; c'est à lui qu'il lave les pieds en premier au soir du Jeudi saint; c'est à lui qu'il fait d'abord annoncer sa résurrection; c'est à lui qu'il apparaît le premier, etc.

En un mot, le Sauveur lui accorde la préséance sur les autres et il lui annonce qu'il compte sur lui pour bâtir: « Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clés du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »

Sans doute qu'à ce moment-là saint Pierre n'était pas encore détenteur du souverain pontificat, mais il en avait déjà la promesse formelle et infaillible.

Jusqu'à la veille de son ascension, Jésus-Christ détint toute l'autorité, qu'il exerça sur Pierre comme sur les autres. Mais avant de quitter la terre, il dit à Pierre: « Pais mes agneaux. Pais mes brebis. » Le Seigneur, qui s'était plusieurs fois comparé à un pasteur, venait donc de confier à Pierre son troupeau tout entier: les agneaux et les brebis, les enfants et les parents, les sujets et les rois, les fidèles et les prêtres.

Le Jeudi saint, Jésus avait promis l'infailibilité à Pierre: « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas; et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères. »

Et comme le troupeau a toujours besoin d'un pasteur pour le paître, Pierre doit rester vivant jusqu'à la consommation des siècles. « Simon peut mourir, disait Pie IX, mais Pierre ne meurt pas. »

C'est qu'il y aura toujours à lier et à délier; qu'il faudra toujours un dépositaire de la Révélation dont la foi ne défaille pas et pour qui le Maître prie.

En 1947, Pierre, c'est Sa Sainteté le pape Pie XII, glorieusement régnant, et contre l'autorité duquel les portes de l'enfer ne prévaudront pas, même si Rutherford et Nathan les ouvrent plus grandes que d'autres.

Ce serait faire une injure à la bonté, à la sagesse et à toutes les infinies perfections de Jésus-Christ que de croire qu'il pouvait pendant vingt siècles laisser sa vérité en suspens; qu'il pouvait laisser des générations et des générations d'hommes, qu'il a aimés jusqu'au martyre, se débattre dans les ténèbres de l'erreur, afin de donner à Russell et à Rutherford le temps de naître et de trouver enfin le sens de ses volontés.

Il n'y a pas à dire, si ces énergumènes ont raison, personne n'a eu raison avant eux; car il ne peut y avoir deux vérités, comme il ne peut y avoir deux Dieux, et comme sa parole ne peut avoir deux sens contraires. Par exemple, cette affirmation catégorique: « Ceci est mon corps, ceci

est mon sang », ne peut pas vouloir dire en même temps :
« Ceci n'est pas mon corps, ceci n'est pas mon sang. »

Il n'est donc pas probable, pas même possible, qu'un homme du vingtième siècle, vivant à Pittsburg, en Pennsylvanie, soit le premier et l'unique dépositaire de la vérité biblique ! Les vrais témoins du dogme ne peuvent être que les continuateurs irrécusables des apôtres, témoins de la prédication du Christ, de ses miracles préemptoires, de sa mort rédemptrice et de sa résurrection glorieuse.

Or, écoutez quelques-unes des paroles divines rapportées par ces témoins authentiques :

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis...

« Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les...

« Faites ceci en mémoire de moi...

« Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez...

« Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde. »

Non, ce n'est pas à Rutherford, ni à Percy Chapman de Toronto, pas plus qu'à Luther, qu'à Calvin, qu'à Henri VIII, qu'enfin à tous les Judas réformateurs, que s'adressent ces paroles de Jésus : « Pais mes agneaux, pais mes brebis » ; « Je te donne les clés du royaume des cieux ».

Si le Christ a voulu que son Église repose sur Pierre, personne au monde ne peut décider autrement.

Et si Pierre a choisi la ville de Rome pour y établir le centre de l'Église, c'était son affaire à lui. S'il avait voulu choisir Pittsburg ou Toronto comme ville pontificale, on comprend que l'Église aurait été trop longtemps sans assises.

Mais puisque le successeur légitime de saint Pierre n'a pas encore osé déménager, c'est toujours à Rome que demeure le « sel (vivant) de la terre et la lumière (vivante) du monde ».

Et il n'y a aucun moyen de rester soudé au Christ ressuscité, sans se soumettre à l'autorité de son vicaire immortel, qu'il s'appelle Pierre ou Pie XII, « seul pasteur » d'un « seul troupeau ».

Les Témoins et les règlements municipaux

par le P. LEDIT, S. J.

Nous serons les derniers à affirmer que la vie religieuse doit être enfermée dans les quatre murs des temples. Elle doit pénétrer la vie publique, mais dans une société divisée comme la nôtre, il faut beaucoup de tolérance mutuelle pour ne pas se heurter. Nous croyons avoir résolu ce problème avec un certain bonheur dans la province de Québec. Nos manifestations religieuses en dehors des églises sont peu fréquentes; nous ne croyons pas qu'elles irritent la population non catholique; nos processions de la Fête-Dieu, nos Congrès catholiques, en général, sont regardés avec courtoisie, sauf par une infime minorité. Nos journaux se trouvent dans les kiosques; nous ne croyons pas dépasser les mœurs publicitaires ordinaires; nous n'écrasons pas les gens sous le poids de nos imprimés.

Les Témoins raisonnent différemment. Ils n'ont pas d'églises, mais font leur prédication de porte en porte. S'ils n'y mettent pas une discrétion infinie, ils excéderont aisément ceux qui ne s'intéressent ni à leur littérature, ni à leurs disques de gramophone. Les ménagères n'aiment pas laisser leur ouvrage pour répondre à la porte et se débarrasser d'importuns. Elles pensent avoir le droit d'être laissées tranquilles à l'intérieur de leurs maisons, surtout quand leurs maris sont absents. Les Témoins, en tout cas, n'admettent pas facilement des visiteurs chez eux. Ils n'hésitent pas à fermer leurs propres portes, alors qu'ils estiment avoir reçu de Jéhovah le droit d'entrer partout.

La nature même de leur témoignage exige qu'il soit porté devant des personnes qui ne croient pas comme eux. Donc, plus la publicité sera tapageuse, mieux elle répondra au but. Alors, on aura d'entiers cortèges de colporteurs qui rempliront les endroits fréquentés pour y vendre leur *Watchtower* ou leur *Awake* ou distribuer leurs feuillets de réclame. Si on leur laisse la chance, ils auront tôt fait d'amener des voitures-radio qui feront entrer leur excédant message dans les oreilles les plus énervées. Et si le prêche était au moins paisible! Il faudra subir de virulentes dénonciations contre l'Église catholique, se voir accuser d'hitlérisme, de diabolisme. Imposer cette manière d'agir au nom de la liberté de conscience est insupportable. J'ai le droit de sortir dans la rue sans être insulté dans ce que j'ai de plus cher: ma foi!

Harassées, les municipalités passent des règlements, et c'est alors que le *fun* commence. Ambassadeurs d'une Puissance qui est au-dessus des règlements terrestres, ministres plénipotentiaires de la Théocratie, les Témoins les

interpréteront à leur façon. Chicanes, incidents avec la police, avec les citoyens eux-mêmes, procès! Ça, c'est le vrai bonheur puisqu'il en résultera une publicité monstre. Puis, ils auront de quoi protester! Le premier tract contre le Québec (*Quebec's burning hate for God, Christ and Freedom is the shame of all Canada*) fut lu d'abord à Montréal à une « assemblée théocratique », par le président des Témoins, Nathan H. Knorr, venu de Brooklyn à cette fin. Il était entouré de l'état-major jéhoviste: H. C. Covington (le *lawyer* de la société), C. D. Quackenbush, K. M. Jensen, tous trois hauts fonctionnaires de la Tour de Garde de Brooklyn. Le tract fut ensuite imprimé à un million d'exemplaires *en anglais*, 500,000 en français, 75,000 en ukrainien. Un second tract, plus violent que le premier (*Quebec, you have failed your people*) eut un premier tirage de 1,500,000 *en anglais*; l'édition ukrainienne restait à 75,000; l'édition française descendait à 300,000. La manœuvre était claire. Il s'agissait de monter les Canadiens de langue anglaise contre le Québec. On pensera ce qu'on voudra de ces étrangers qui viennent jeter de l'huile sur le feu, alors que tous les Canadiens de bonne volonté s'efforcent au contraire d'adoucir les causes de mésentente qui peuvent surgir entre les deux éléments principaux de la population. M. Duplessis a qualifié ces procédés de subversifs. D'autres auront des paroles encore plus dures et parleront de chantage. Jésus-Christ n'est pas allé imprimer à Rome des millions de tracts contre les Juifs...

Faut-il considérer les Témoins comme une petite secte insignifiante? Leurs nombres ne sont pas considérables. D'après l'annuaire de 1947, le nombre des Témoins engagés dans le « ministère de l'Evangile » pour tout l'univers monta de 1939 à 1946 de 71,509 à 169,326. Les moyens de publicité dont ils disposent sont considérables; leur zèle à répandre leur doctrine est infatigable. Ils posent un véritable problème, autant et plus aux gouvernements qu'aux autorités religieuses.

Jésus-Christ l'avait réglé en nous enjoignant de rendre à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, et en instituant l'Eglise, son Corps mystique, pour diriger ses fidèles dans la voie, la vérité et la vie. Les démolisseurs anticléricaux ont réussi à affaiblir l'influence de l'Eglise; ils sont les premiers responsables de ces nuées de sectes qui pullulent depuis lors, de ces infatigables Témoins qui courent les rues. Quant à ces derniers, leur popularité s'explique par plus d'une raison. D'abord, leur prédication a la saveur de ce qui est *contre* les institutions établies: leurs attaques contre le Québec leur gagneront beaucoup de sympathies dans les milieux qui n'aiment pas le Québec; leurs violences contre l'Eglise charmeront ceux qui, pour une raison ou pour une autre, sont irrités contre le clergé. Au fond, la grande faute

des Témoins, mais ils ne sont pas responsables pour cela devant l'autorité civile, c'est qu'ils revêtent leur enseignement de l'autorité divine, qu'ils prétendent parler au nom de Dieu et avec l'autorité d'ambassadeurs de Dieu, sans avoir au préalable établi le bien-fondé de leur prétention, qu'ils prétendent que leur enseignement humain est identique avec la Bible qui est la parole de Dieu. Cela, c'est chose très grave, mais qui ne regarde pas l'autorité civile.

Devant la loi, ils doivent répondre de leur observance ou non-observance des règlements municipaux, des lois fédérales ou provinciales; si, dans leurs publications, ils se montrent irresponsables, calomnient, ou agissent de façon subversive, ils doivent en subir les conséquences; si l'autorité civile s'estime lésée — elle aurait, ce nous semble, grandement raison de le faire — par la propagande des Témoins, elle doit prendre les mesures nécessaires pour s'en défendre. Quant au Québec, où la population est en très grande majorité catholique et paisible, — il n'y a pas eu de grave incident populaire depuis plus d'un siècle, — il n'a pas besoin de ces Témoins non autorisés. Nous pouvons suivre la lignée de nos évêques depuis nos jours jusqu'aux origines du Canada; nous retraçons la succession des évêques de France jusqu'aux apôtres; nous avons recueilli un héritage que nos martyrs sanctifièrent par leur sang. Nous n'avons pas besoin des agités de Brooklyn pour nous apprendre nos devoirs envers le bon Dieu.

(*Relations*, février 1947.)

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche.* XXX
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
J.-A. Julien
159. *La Malaise économique.* Nos Evêques
163. *Les Carrières—I.*
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
165. *Les Carrières—II.*
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières—III.*
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières—IV.*
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».*
S. S. Pie XI
171. *L'Héroïque Aventure.*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières—V.*
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famille en Russie.* Cilacc
174. *Les Carrières—VI.* A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II.*
R. P. L. A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières—VII.*
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
R. P. Paul Donœur, S. J.
183. *L'Apostolat.* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
186. *Les Carrières—VIII.*
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco.* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne.* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
Gérard Tremblay
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites.* Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux.* O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.*
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
Paul-Émile Léger, P. S. S.
206. *L'Action catholique—I.* S. S. Pie XI
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
Marie-Claire Daveluy
212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».*
S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
Roger Brossard
224. *L'Action catholique—II.* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France—I.*
P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la Jeunesse.* E. S. P.
231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?*
Abbé Camille Poisson
232. *Une Université catholique au Japon.*
R. P. Hugo Lasalle, S. J.
233. *Le Front unique, piège communiste.*
Entente internationale anticommuniste
234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*
H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*
E. S. P.
236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?*
Comité des Œuvres catholiques
237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!*
Abbé Georges Panneton
240. *La Sainteté Pie XII.* E. S. P.
241. *Lettre à l'épiscopat des Îles Philippines.*
S. S. Pie XI
242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?*
S. E. P. E. S.
243. *La Soumission de « l'Action française ».*
E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*
Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé B. Gingras
246. *Lettre encyclique « Serlum Laetitiae ».*
S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France—II.*
P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*
Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pie XII

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760?* G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I* S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.* Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.* S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille.* Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique.* S. S. Pie XII
259. *Messages* Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites.* R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.* Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine* S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti* Abbé B. Gingras
266. *Jésuites* E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?* Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique* S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue* Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille.* R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie* Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons* Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Courre-Feu* R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga* Abbé Henri Deslongchamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale.* A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale.* Episcopat anglais
279. *Les Internationales.* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres* Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX.* Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...* R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern* E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise* R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie.* S. Exc. Mgr Robichaud
288. *L'Œuvre des Vocations.* R. P. Archambault, S. J.
290. *La Russie soviétique.* Max Eastman
291. *Mission des Universités.* Lord Halifax et Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre* E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchéisme* E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit.* Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale* Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape.* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican.* Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre.* R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie.* Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises.* Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter* E. S. P.
302. *Russie et communisme* E. S. P.
303. *La Terre qui naît* R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents* J.-Omer Asselin
305. *Varennes agricole* Firmin Létourneau
307. *S. S. Pie XII et la Papauté.* Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint Jean-de-Dieu.* Maurice Ruest, S. J.
309. *Karl Lueger* P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne* Abbé L. Lefebvre et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir.* Thibaudau Rinfret
312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière.* Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine* Guillermo Gonzalez, S. J.
315. *Journal de retraite.* Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal Newman* Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le communisme?* E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne* S. Exc. Mgr Pla y Deniel
319. *La Charité chrétienne* Eugène Thérien
320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Autriche* Episcopat
321. *Au pays de Joliet* Dollard Cyr
322. *Les œuvres pontificales de charité durant la guerre.* P. F. Cavalli, S. J.
323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Gaspésie* Abbé Pierre Veilleux
324. *Franco et l'Espagne* E. S. P.
325. *La première Sainte américaine* Luigi d'Apollonia, S. J.
326. *Cinquante ans de journalisme catholique* E. S. P.
327. *La Bible,* Jacques Leclerc, O. F. M.
notre livre. Léandre Poirier, O. F. M.
328. *Pour les bibliothèques publiques.* G.-E. Marquis
329. *L'Établissement des jeunes.* J.-M. Gauvreau
330. *Dans les trois Amériques.* Chanoine Cardijn
331. *Regards sur l'Allemagne occupée* E. S. P.
332. *Les « témoins » d'une sottise.* René Bergeron

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'exemplaire, franco; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent.
Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal